

Conseil d'école 5 novembre 2019

École élémentaire George Sand

Amboise

Présents

- Présents :
 - Enseignants : Mme SOUFACHE, Mme BLASQUEZ, Mme JULIEN, Mme DURAO, Mme FOUSSARD, Mme GOMINET, Mme DAMY, Mme PETITJEAN, Mme ROUSSELLE
 - RASED Mme BOURGOIN (maitresse E)
 - Représentants des parents d'élèves : Mme DELFOSSE, M COUSTELIN, Mme LAINE, Mme NAU
 - Mairie : Mme HUART
 - DDEN : M. NIEMEC
- Personnes Excusées : Mme BOULESTEIX, Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mme CHAVATTE (Rased), Mme AGARD (Rased), Mme RAOELIARIVONY, Mme GAILLARD, Mme LATAPY (mairie)
- Absent : Mme BEN MASSOUD
- Personne chargée du compte-rendu : Mme ROUSSELLE, Directrice

Tour de table et présentation de l'équipe enseignante

Présentation des personnes présentes.

Présentation du DDEN et de ses fonctions :

- Les DDEN (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale) sont des bénévoles partenaires de l'école publique nommés par le DASEN. Ils sont membres de droit du conseil d'école et du conseil départemental. Ils sont concernés par l'ensemble des points qui intéressent l'école. Ils sont indépendants. Ils ont un rôle de médiation et de coordination entre l'école, les familles, la mairie... ainsi qu'une fonction de contrôle de vigilance (sécurité dans et autour de l'école, surveillance des effectifs, travaux...). Il ne s'agit pas d'une fonction pédagogique mais organisation matérielle dans l'école.

Le Poste PARE est devenu « 100 % réussite cycle 2 » : Mme GOMINET travaille maintenant exclusivement avec les élèves de cycle 2.

Secrétaire de séance

- Enseignante : Mme DURAO
- Parent d'élève relisant le compte-rendu : Mme LAINE

Rased

Présentation du Rased :

- RASED : Réseau d'Aide Spécialisée pour les Elèves en Difficulté. Il est complet à l'école G. SAND. Il est composé de trois membres.

Psychologue scolaire : Mme CHAVATTE. Elle travaille sur de nombreuses écoles. Pour Amboise G. SAND, Paul-Louis COURIER et Ambroise PARE mais également dans de nombreuses autres communes. Elle intervient sur demande de l'enseignant ou des parents mais toujours avec l'accord des familles. La psychologue scolaire travaille avec un seul enfant à la fois.

Enseignante spécialisée à dominante rééducative : Mme AGARD. Elle travaille sur Amboise pour les écoles de G. SAND maternelle et élémentaire, Jeanne d'Arc, Anne de BRETAGNE et RABELAIS-RICHELIEU. Il y a de nombreux élèves qui bénéficient de cette aide. Les enseignants spécialisés à dominante rééducative travaillent principalement avec les enfants inhibés qui n'ont pas confiance en eux ou avec les élèves très agités qui n'arrivent pas à se concentrer sur leurs apprentissages et qui rencontrent des difficultés à être élèves. Mme AGARD intervient à la demande des enseignants mais toujours avec l'accord de la famille

Enseignante spécialisée à dominante pédagogique : Mme BOURGOIN. Elle aide les élèves à trouver les meilleures stratégies pour apprendre, et leur permettre un travail efficace. Son travail porte principalement sur l'apprentissage de la lecture, la compréhension en lecture et sur la numération.

Le maître spécialisé à dominante pédagogique intervient sur des petits groupes d'enfants à la demande des enseignants.

Mme BOURGOIN travaille également sur les écoles de Paul-Louis COURIER, de CANGEY et de LIMERAY.

Le RASED fait également le lien avec les aides extérieures, aides indirectes (psychologue, CMP ou CMPP, orthophoniste...)

Ces enseignants n'interviennent que sur le temps scolaire.

- Ils interviennent auprès des élèves depuis la petite section de maternelle jusqu'au CM2 selon les spécialités.

Effectifs

- Cette année, 148 élèves répartis par classe de la façon suivante :
 - CP Mme BLASQUEZ: 20 élèves
 - CP-CE2 Mme SOUFACHE: 17 élèves (8 CP et 9 CE2)
 - CE1-CE2 Mme ROUSSELLE et Mme DAMY: 22 élèves (14 CE1 et 8 CE2)
 - CE1-CE2 Mme DURAO: 21 élèves (15 CE1 et 6 CE2)
 - CM1-CM2 Mme JULIEN: 23 élèves (11 CM1 et 12 CM2)
 - CM1-CM2 Mme PETITJEAN : 24 élèves (13 CM1 et 11 CM2)
 - CM1-CM2 Mme FOUSSARD: 21 élèves (10 CM1 et 11 CM2)

Moyenne de 21,14 élèves par classe.

- Voici les prévisions des effectifs sur les 3 années à venir :

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CP	28	30	29	24
CE1	29	28	30	29
CE2	23	29	28	30
CM1	34	23	29	28
CM2	34	34	23	29

Total élèves	148	144	139	140
Moyenne par classe à 7 classes	21,14	20,57	19,86	20
Moyenne par classe à 6 classes	24,67	24	23,17	23,33
Moyenne par classe à 8 classes	18,5	18	17,38	17,5

Rôle des représentants de parents d'élèves

- Les représentants de parents d'élèves permettent de faire remonter des informations de parents de l'école et donnent leur avis sur le projet d'école.

Élections de représentants de parents d'élèves

- Le choix a été donné aux parents de voter par correspondance ou au bureau de vote à l'école.
- Nombre d'électeurs inscrits : 220
- Nombre de votants : 56
- Absentions : 164
- Pourcentage de votants : 25,45% (36,36% l'année dernière)
- Bulletins blancs ou nuls : 21
- Nombre de sièges à pourvoir : 7 titulaires
- Ont été élus titulaires : Mme BEN MASSOUD, Mme RAOELIARIVONY, Mme DELFOSSE, Mme GAILLARD, M COUSTELIN, Mme LAINE, Mme NAU.
- Suppléants : Il n'y a pas de parents suppléants cette année.
- Seuls les titulaires sont invités au conseil d'école. Les suppléants ne sont appelés à venir que pour remplacer un titulaire absent. Chaque titulaire doit s'assurer de son remplacement en cas d'absence au conseil d'école.

- Dans le cadre du plan de simplification engagé par le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, des mesures réglementaires de simplification du fonctionnement des élections des parents d'élèves et du conseil d'école ont été prises :

- introduction de la possibilité de vote exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école.

Cette année, aucun parent ne s'est rendu au bureau de vote. Ainsi, nous proposons que le vote se fasse désormais exclusivement par correspondance dans notre école.

Avis du conseil d'école : favorable à l'unanimité.

Rappel de la compétence du conseil d'école

Le conseil d'école, sur proposition du directeur d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école
- soumet le projet d'organisation de la semaine scolaire
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tout avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :

- les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement
- l'utilisation des moyens alloués à l'école
- les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés
- les activités périscolaires
- la restauration scolaire
- l'hygiène scolaire
- la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école
- en fonction de ces éléments, le conseil adopte le projet d'école
- il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école

Modalités de délibérations

- Si vote, majorité à main levée.

Manifestations prévues à ce jour pour l'année 2019/2020

- Photographe scolaire : le 12 novembre
- Course d'orientation : le 8 novembre les CE1 et les CE2 à la Moutonnerie.
- Rencontre chant chorale : au printemps pour les élèves de CM1-CM2 (sauf la classe de Mme JULIEN qui ne peut pas profiter de l'intervenante de musique pour des raisons logistiques) et la classe Orchestre .
- Cuisine: L'année dernière, des classes sont allées cuisiner au centre social des recettes proposées par des parents d'élèves. Nous souhaitons remmener ce projet cette année.
- Visite du collège : pour les CM2
- Rencontre ultime : pour les CM1-CM2
- Quinzaine du livre : Certaines classes de l'école vont participer à la quinzaine du livre au centre social des acacias en novembre et bénéficieront de présentations et de lectures offertes par une intervenante de la médiathèque.
- Cross de l'USEP.
- Usépiades : rencontres sportives pour toutes les classes de l'école au mois de juin.
- Fête de l'école : samedi 13 juin(en même temps que la maternelle et que la fête de quartier)
- Projet cirque avec la compagnie de La P'tite Fabrique de Cirque : Durant 3 semaines, un cirque va s'installer devant l'école et les élèves vont bénéficier de cours de cirque avec des intervenants spécialisés. La maternelle travaille également sur le thème du cirque cette année afin d'avoir un thème commun à l'ensemble du groupe scolaire. A l'issue de ces trois semaines de stage, trois représentations auront lieu devant les parents. Le projet se déroulera du 27 avril au 16 mai 2020 et coûte 14000 euros.

Classe Orchestre

Pour les élèves de CM2 cette année.

Les intervenants viennent les vendredis après-midi.

Nous aimerions faire une rencontre avec d'autres classes orchestre du département au moment de l'Open de France de Brass Band le 29 mai 2020. Nous voulons que les élèves aient ainsi l'opportunité de montrer leur travail et qu'ils puissent assister à une représentation de professionnels.

Pour la « Rentrée en musique » les élèves de la classe orchestre ont interprété l'Hymne Européen à la sortie de l'école le mardi 3 septembre 2019.

Règlement intérieur

- Règlement intérieur donné en pièce jointe à la convocation au conseil d'école.
- Demande de modification éventuelle du conseil d'école : Pas de remarque
- Règlement approuvé par le conseil d'école le 5 novembre 2019.
- Le règlement intérieur de l'école sera ensuite distribué à chaque élève. Les familles en prendront connaissance et devront rendre à l'école un coupon détachable attestant de la prise en compte de ce règlement.
- Un règlement (simplifié) à destination des élèves a été créé il sera lu et étudié dans chaque classe. Les élèves en conserveront un exemplaire qu'ils signeront en gage d'acceptation.

APC : Activités Pédagogiques Complémentaires

Les APC se déroulent le midi de 11h30 à 12h00. Les enseignantes travaillent avec des petits groupes d'élèves en lecture.

Un groupe travaille en programmation informatique avec Mme GOMINET : le CARM nous a offert quatre petits robots.

Éducation Physique et Sportive

- Piscine : Au 1er trimestre ce sont les classes de CE1-CE2 de Mme ROUSSELLE-Mme DAMY et de Mme DURAO qui vont à la piscine, ainsi que les CE2 de Mme SOUFACHE et la classe de CM1-CM2 de Mme JULIEN et Mme PETITJEAN.
Au 3ème trimestre, ce sera les CP de Mme BLASQUEZ et de Mme SOUFACHE ainsi que les CM1 et les CM2 de Mme FOUSSARD
Les parents d'élèves déplorent la nouvelle réglementation interdisant l'accès aux parents accompagnateurs sur le bord de la piscine depuis cette rentrée scolaire.
- EPS : Les cycles sportifs à caractère technique, réalisés en collaboration avec un animateur sportif de la mairie d'Amboise, Monsieur CORNIER
 - 1er trimestre: Ping-Pong pour les CM1-CM2 de Mme PETITJEAN et de Mme FOUSSARD ; Athlétisme et course d'orientation pour les CP de Mme BLASQUEZ.
 - 2ème trimestre: Jeux d'opposition pour la classe de Mme SOUFACHE, lutte pour la classe de Mme JULIEN, et boxe/lutte pour les classes de Mme DURAO et de Mme ROUSSELLE.
- USEP
Tous les enfants de l'école sont affiliés à l'Usep (environ 800€). Ils pourront ainsi participer à différentes manifestations sportives :
 - Course d'orientation à la Moutonnerie le 8 novembre.
 - Cross : au printemps
 - Rencontre Ultimate
 - Usépiades
 - Journée du sport scolaire avec le collège (mercredi 26 septembre) à laquelle beaucoup de nos CM2 ont participé.

Coopérative scolaire

- La gestion des comptes est reprise par Mme FOUSSARD (Présidente), Mme BLASQUEZ (trésorière) et Mme DURAO (secrétaire) mais Mme GOMINET continue de gérer les comptes.

- Bilan comptable de l'année 2018-2019 : au 1^{er} septembre 2019, il y avait 5946,15 euros sur le compte de la coopérative scolaire. Nous gardons un fond de roulement important pour la mise en place de projets en attendant que la mairie débloque les subventions.
- Dons des familles cette année : 783 euros. Environ la moitié des familles a participé aux dons. Cette petite participation explique les demandes de participation aux sorties scolaires.

Entretien et sécurité

- Exercice incendie :
 - Déclenchement de l'alarme le 10 septembre 2019 à 10h00.
 - Temps d'évacuation (jusqu'aux escaliers de la cour de derrière) : 2 min.
- PPMS intrusion/attentat : un exercice a été réalisé le 24 septembre 2019 pour savoir réagir face à une intrusion dans l'école. Le personnel municipal a participé à cet exercice.
Nous avons fait une simulation avec l'hypothèse d'un confinement.

Le PPMS attentat-intrusion est déclenché par la corne de brume. Afin que l'alerte puisse être donnée depuis un maximum de lieux, des cornes de brumes ont été installées à l'extrémité de chaque couloir, dans le hall et sur le palier au premier étage.

Notre système d'alerte ne fonctionne pas correctement : si l'alerte n'est pas donnée depuis le hall, elle n'est pas entendue par l'ensemble des classes.

Nous devons donc réfléchir de nouveau à un système d'alerte permettant à l'ensemble des classes d'être informées du déclenchement du PPMS attentat-intrusion.

Les deux PPMS (attentat-intrusion et risques majeurs) actualisés ont été envoyé à la mairie et à l'inspection et sont consultables dans le bureau de direction.

Propositions de solutions : Lumières dans toutes les pièces ? Talkie-walkie ? Nouvelle sonnerie ?

La mairie et les enseignants aimeraient une réunion avec la gendarmerie pour nous aider à trouver la réponse la plus adaptée et réalisable pour notre école.

Prochaines dates d'exercices :

Exercice PPMS confinement le 17 décembre

Exercice incendie : 21 janvier et 7 avril

Investissements à prévoir

- Demande de caméras pour projeter au tableau. (Demande validée par la mairie)
- Portes-manteaux ou autre système pour que les élèves puissent accrocher leurs habits dans la cour pendant les récréations.
→ Une caisse est mise en place par la mairie pour récolter les manteaux trouvés dans la cour basket.
- Installation de VPI dans les classes qui n'en sont pas encore équipées (3 classes concernées).

Questions et remarques diverses

- Bruno CORNIER, intervenant en sport, proposera une activité multi-sport pour les CM1-CM2 sur le temps de la pause méridienne au cour de l'année scolaire. (dates à préciser)

Association des parents d'Élèves

Les projets de l'APE

Élection du président : M. BLANCHARD

- Dates des grands événements :
Bourse aux jouets (14 décembre) – une vente d’objets créés par les classes pourrait avoir lieu à cette occasion.

Date du prochain conseil d’école

- lundi 10 février 2020 à 18h00.

Fin de la séance à 20h00.